

Compte rendu du Conseil Municipal du 7 octobre 2016

Présents : BARBAZ Régis, MASNADA Véronique, BARBAZ Damien, GALLICE Danielle, PERROUX Jean-François, PESENTI Patrick, ANSARD Jacqueline, GAILLARD Bertrand, SCHWARTZMANN Hervé

Absent excusé : DONJON Gérard

Absent : NOWOTNY Dominique

Intervention de M. DURAND André, Maire de La Rochette, pour expliquer au Conseil Municipal l'état d'avancement du projet de création d'un EHPAD sur la commune de La Rochette.

Il demande de bien vouloir formuler un vœu pour que le projet de nouvel EHPAD prévu sur la commune de La Rochette soit réalisé dans les termes initiaux.

Le vœu est adopté à l'unanimité.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 17 juin 2016 est approuvé à l'unanimité

Modification des statuts de la Communauté de Communes Coeur de Savoie

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la loi NOTRe du 7 août 2015 et des évolutions propres au territoire Coeur de Savoie, il est proposé une modification des statuts applicable au 1er janvier 2017.

Le Conseil Municipal approuve la modification des statuts.

Carte communale

Pour permettre une éventuelle modification de la carte communale, le Conseil Municipal décide de demander des devis à différents bureaux d'études, pour la partie étude environnementale et pour la partie urbanisme.

Vente de coupes de bois

A la vente de coupes d'automne, la parcelle E de 448 m³ a été achetée par la scierie Ducret pour un montant de 17507 €.

En 2017, deux coupes seront mises en vente : la parcelle AB pour 1087 m³ en contrat d'approvisionnement et la parcelle AA pour 690 m³ en vente publique.

Achat d'une parcelle de bois

La commune a proposé aux héritiers Soquet Robert de leur acheter une parcelle de bois jouxtant la forêt communale. Ces derniers acceptent de vendre la parcelle B969 de 14 671 m² au prix de 7 000 €.

Diagnostic éclairage public

Le Syndicat Départemental d'Energie de Savoie propose aux communes un diagnostic concernant l'éclairage public. Le coût de ce diagnostic serait de 1350 €, le SDES prend à sa charge 40%, la participation de la commune s'élèvera à 900 €.

Le Conseil Municipal à 7 voix pour et 2 abstentions décide de réaliser le diagnostic.

Forêt communale

Le Conseil Municipal décide de demander une aide auprès du Conseil Savoie Mont Blanc pour la réalisation d'une coupe à câble et la commercialisation des bois.

Adhésion PEFC

En 2012, la commune avait adhéré à la certification forestière PEFC qui permet une gestion durable de la forêt. Cette adhésion arrive à échéance au 31 décembre 2016.

Le Conseil Municipal décide le renouvellement de l'adhésion à PEFC pour une durée de 5 ans, de 2017 à 2021 et concernant 321.78 ha de forêt.

Dénomination des voies communales

Le Conseil Municipal décide d'engager la dénomination des voies communales et la numérotation des habitations. Des devis seront demandés pour la mise en place de ce projet. Un dossier de demande de subvention sera déposé auprès du Département.

Personnel communal

Le contrat de travail de l'employé communal arrive à échéance et sera renouvelé pour un an.

Se pose le problème de la garderie du soir ; certains jours, il n'y a pas d'enfants. Une information sera faite au prochain conseil d'école pour sensibiliser les parents d'élèves.

Si le nombre d'enfants n'augmente pas la garderie du soir sera supprimée.

Appartement n°4

Au vu des pièces fournies par le demandeur, le Conseil Municipal décide de louer l'appartement à Hélène Triquigneaux.

Captage des Bacs

Etant donné que la commune du Pontet n'est plus alimentée par la source des Bacs, le Conseil Municipal décide de demander au Syndicat des Eaux de La Rochette, la restitution à la commune du Bourget en Huile du captage.

Point sur les travaux en cours

Un devis a été demandé pour le busage du ruisseau des Roches.

Les travaux de restauration du canal du bassin de la Frasse débuteront le 17 octobre 2016.

11 novembre

La cérémonie aura lieu à 11h au monument aux morts. Les enfants de l'école chanteront à cette occasion.